



AUTORISATION D'ADAPTER LES OUTILS D'ENTREVUE ET DE GESTION DU RENDEMENT des *Compétences pour les intervenants canadiens en toxicomanie*

Le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT) pourra autoriser les organisations qui le souhaitent à reproduire, modifier, traduire ou adapter les outils d'entrevue (section III) et/ou les outils de gestion du rendement (section V) des *Compétences pour les intervenants canadiens en toxicomanie*. Les parties demandant cette autorisation doivent remplir le formulaire de « Demande d'affranchissement de droit d'auteur » ci-dessous.

Veillez prendre note que les parties qui prévoient utiliser des outils adaptés doivent :

- ▶ indiquer que les outils sont adaptés des *Compétences pour les intervenants canadiens en toxicomanie* (inclure la citation complète);
- ▶ faire parvenir un exemplaire des outils adaptés à competences@ccsa.ca pour que le CCLAT puisse documenter la gamme des adaptations faites.

À noter qu'outre les sections III et V des *Compétences pour les intervenants canadiens en toxicomanie*, aucune autre section ne peut être reproduite, modifiée, traduite ou adaptée sans le consentement écrit du CCLAT.

DEMANDE D'AFFRANCHISSEMENT DE DROIT D'AUTEUR

Veillez remplir les sections ci-dessous pour obtenir l'autorisation de reproduire, modifier, traduire ou adapter du contenu tiré des *Compétences pour les intervenants canadiens en toxicomanie*.

Vous pouvez envoyer le formulaire rempli par courriel à copyrightpermissions@ccsa.ca, par télécopieur à **613-235-8101** ou par la poste à *Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, 500-75 rue Albert, Ottawa, Ontario, K1P 5E7*.

Information sur le demandeur

Nom du demandeur	
Nom de l'organisation	
Adresse	
Téléphone	
Courriel	

Information sur le document à reproduire, modifier, traduire ou adapter

Numéro(s) des sections	
Numéro(s) des pages	
Utilisation prévue	
Titre prévu du document	
Format (papier, CD, électronique, etc.)	
Nombre de copies à être imprimées	

À NOTER : Le CCLAT se réserve le droit d'examiner les fichiers en pré-production avant de donner son autorisation.